

Assemblée générale de la section ACS Les Rangiers

du 29.05.2019, 19h00, Musée de la Boîte de Montre, Rue des Colverts 2, 2340 Le Noirmont

Ordre du jour :

- 1. Souhait de bienvenue
- 2. Appel
- 3. Nomination des scrutateurs
- 4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018
- 5. Présentation et approbation du rapport d'activité du président
- 6. Présentation des comptes 2018 et rapport des vérificateurs
- 7. Acceptation des comptes 2018
- 8. Programme d'activité 2019
- 9. Présentation et adoption du budget 2019
- 10. Fixation des cotisations 2020
- 11. Renouvellement des membres du comité
- 12. Hommage aux vétérans
- 14. Remise des prix du championnat interne de section
- 15. Divers

1. Souhait de bienvenue

Le Président ouvre la séance à 19h04 et salue la présence des Invités présents : M. Sébastien Kohler, représentant de l'Agence Général Allianz Fabrice Mouttet à Delémont ; M. Jean-Claude Salomon, Président de la Course des Rangiers, Pascal Etienne, Moniteur Auto-école, et M. Frédéric Bassin, Président de l'UPSA Section Jura / Jura bernois.

Membres inscrits: 35 Membres excusés: 7

2. Appel

Deux listes de présence circulent et chacun est invité à y apposer sa signature. Elles réunissent 35 signatures.

3. Nomination des scrutateurs

Messieurs Kilchenmann et Bovay officieront en qualité de scrutateurs.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Une lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2018 au Garage Affolter de Porrentruy n'est pas demandée.

L'Assemblée accepte le procès-verbal à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du rapport d'activité du Président

L'année 2018 a été une année pleine au sein du Comité de la section des Rangiers et de la Centrale.

Au niveau Suisse, la transition avec Allianz Global Assistance se déroule très bien. Nous remercions M. Kohler de sa présence et pour le travail effectué tout au long de l'année 2018.

Au niveau de la section, nos bureaux à l'Avenue de la Gare à Delémont sont facilement accessibles et sont ouverts toute la semaine ceci apporte une visibilité et un plus pour la section.

L'Assemblée Générale des délégués a eu lieu en juin 2018 et nous avons eu l'honneur d'accueillir notre Ambassadeur Tom Lüthi.

En 2018, nous avons soutenu la Course des Rangers qui s'est déroulée en août. En octobre, nous avons participé à la remise des prix du Championnat de Montagne organisé par la FIA à la salle de l'Inter à Porrentruy.

Activités du Club

Nous avons organisé des sorties au SuperCross et au Salon de l'Automobile à Genève en partenariat avec les autocars Hertzeisen.

La formule du Salon de l'Auto sera certainement revu pour les prochaines éditions afin de suivre l'évolution du secteur automobile et des nouveaux modes de consommation.

Magasine ACS

Une rubrique juridique a été intégrée afin que chaque membre puisse la consulter.

Les activités du Merle Blanc se sont bien déroulées pour les enfants de 3^e et 4^e harmos. Nous remercions M. Yvan Dick de la police cantonale pour sa collaboration.

Le rapport annuel est soumis à l'approbation de l'assemblée. L'Assemblée accepte le rapport à l'unanimité.

6. Présentation des comptes 2018 et rapport des vérificateurs

Une copie du résumé des comptes 2018 a été remise à chaque membre présent. Olivier Hertzeisen présente les comptes 2018. Dans le document remis, les comptes 2018 sont mis en regard de ceux de 2017. Le fait marquant est qu'en 2017 nous avons eu une perte de plus de Fr. 5'000.— et qu'en 2018 nous avons un bénéfice de plus de Fr. 9'000.—. Ce résultat est dû à la consolidation du partenariat avec Allianz, des locaux à l'avenue de la gare de Delémont, des horaires d'ouverture élargis et de la nouvelle organisation.

7. Acceptation des comptes 2018

Les comptes ont été contrôlés en date du 29 avril 2019 par les vérificatrices en charge, soit Mmes Sylviane Juillerat et Françoise Schaller.

Elles attestent que les comptes ont été trouvés parfaitement conformes. Toutes les pièces justificatives demandées ont été présentées. Elles remercient la caissière de son excellent travail et recommande à l'Assemblée d'en donner décharge à la caissière et au comité.

L'Assemblée accepte les comptes 2018 et en donne décharge à la caissière ainsi qu'au comité et ce, à l'unanimité.

8. Programme d'activités 2019

Nous aurons la possibilité de vous offrir notre nouveauté "Sortie sur Circuit en 2019". Des détails suivront.

M. Juillerat Maurice, membre du Comité, organise également un cours de sensibilisation sur la circulation, le 27 octobre 2019 à Develier. M. Pascal Etienne est en charge de l'organisation et est notre partenaire pour cet événement.

9. Présentation et adoption du budget 2019

Une copie du budget 2019 a été remise à chaque membre présent. Le budget est présenté par M. Hertzeisen Olivier. Sur décision du comité, le budget publicitaire est revu à la hausse et se situera à environ Fr. 5'000.--. Si les produits sont stables, nous prévoyons un bénéfice de 3'000.--.

L'Assemblée accepte la proposition de budget 2019 à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations 2020

Le comité propose de garder inchangé le montant de la cotisation. Il est donc proposé à l'assemblée de maintenir la cotisation « Classic » à un montant de Fr. 140.00.

L'Assemblée accepte le maintien du prix de la cotisations à l'unanimité.

11. Renouvellement des membres du comité

Il y aura du changement dans le Comité pour les années à venir. Le Président après 7 ans d'activité donne sa démission et indique qu'il assumera son mandat jusqu'à l'Assemblée Générale 2020 (comprise).

Les membres du comité se sont tous déclarés favorables à une reconduction de leur mandat pour 2019.

Deux nouveaux membres souhaite intégrer le prochain Comité.

M. Mino Da Silva, propriétaire du restaurant de la Palmeraie à Boécour et passionné d'automobile.

Mme Melissa Metafuni Vuillaume, Notaire à Porrentruyet également passionnée d'automobile.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la composition du Comité 2019 telle que présentée ainsi que les nouveaux membres proposés.

L'Assemblée accepte donc à l'unanimité la candidature de Mme Melissa Metafuni Vuillaume. L'Assemblée accepte donc à l'unanimité la candidature de M. Mino Da Silva. Le Président propose aux membres de l'Assemblée qui seraient intéressés à rejoindre le comité de se manifester. Malheureusement, aucun membre présent ne manifeste d'intérêt. Le Président indique également que des personnes susceptibles de renforcer le comité seront recherchées activement durant l'année.

12. Hommage aux vétérans

Il est rendu hommage aux jubilaires présent à l'assemblée, à savoir :

25 ans de sociétariat : M. Steullet Vincent est excusé : M. Petignat Yves 40 ans de sociétariat : est excusé : Mme Mercier Renée et M. Chariatte Jean-François

50 ans de sociétariat : M. Lusa Jean

M. Lusa Albert (représenté par sa Belle-sœur)

M. Nusbaumer Marcel M. Steiner Bernard M. Chaboudez René

Sont excusés : M. Chavanne André, M. Hannig Freddy, Mme Baer

Ruth et M. Bonvallat Joseph

Les médailles pour 25 et 40 ans de sociétariat sont remises aux personnes présentes, un panier du terroir pour 40 et 50 ans de sociétariat aux heureux jubilaires.

14. Remise des prix du Championnat interne de section

Le président félicite l'ensemble des pilotes présents pour leurs bons résultats obtenus dans les différentes compétitions tout au long de l'année. Dans la catégorie « Auto » nous avons 21 concurrents classés ; dans la catégorie « Navigateurs » : 4 classés et dans la catégorie « Autocross » : 5 classés et Karting : 4 classés.

Catégorie Pilote (21 classés) Catégorie Navigateur (4 classés) Catégorie Autocross (5 classés) Catégorie Karting (4 classés)

Les prix du championnat sont remis aux pilotes membres de la section. Les absents recevront une invitation à retirer leur prix au secrétariat à Delémont, dans un délai déterminé. Passé ce délai, le prix ne pourra plus être retiré.

Tous ces sportifs ont été invités personnellement à prendre part à l'Assemblée générale en vue de la remise des prix.

15. <u>Divers</u>

Le Président invite les membres à prendre connaissance du rapport annuel 2018 de l'ACS Suisse. Un article rend hommage à la Famille Fleury.

La parole est donnée aux membres et invités de l'assemblée pour les divers.

A) Mme Juillerat demande si le changement de réviseurs de compte doit se faire à l'AG. Le Président indique que cela ne se fait pas forcément à l'AG et que des personnes seront proposées dans le courant de l'année.

B) M. Nussbaumer demande une date pour les limitations de vitesse sur l'autoroute avec une remorque.

Nous n'avons pas encore de dates précises quand à ce changement. Le Président a tenté à plusieurs reprises d'obtenir cette information mais cela sans succès.

Un des membres présents indique à l'Assemblée que la vignette est obligatoire et est à coller sur la remorque (de préférence dans un endroit ou il n'est pas aisé de la voler).

C) Un des membres de l'Assemblée demande la liste des pays couverts par l'assistance dépannage. Notamment, il souhaite savoir si l'Ex-Yougoslavie fait partie de cette liste. Le Président lui recommande de consulter les conditions générales pour plus de précisions.

Plus aucune personne ni aucun membre ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale 2019 de l'ACS section Les Rangiers à 19h55.

Il termine en indiquant qu'un apéritif-dînatoire est servi à l'issu de la réunion et qu'une visite guidée du Musée de Boîte de Montres est organisée à 20h30.

Fin de l'assemblée.

Le président : Julien Broquet La secrétaire : Laure Hertzeisen.